

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Septembre 2017

L'édito du Maire

Editorial

J'entends très souvent dire que je ne fais rien en tant que Maire, concernant les actes d'incivilités qui se multiplient dans notre commune.

Je répondrai simplement que j'agis en permanence avec les auteurs présumés de ces faits : rencontres, discussions, tours du village, etc... et que je ne suis pas toujours en train de faire de la publicité sur mes actions. Ce n'est pas palpable et les résultats escomptés tardent à venir. En plus je n'ai pas de baguette magique !

J'ai proposé et nous avons décidé en Conseil Municipal de créer une commission ad hoc afin d'envisager les pistes possibles pour enrayer ce fléau.

Pour cela nous avons besoin de toutes les bonnes volontés de la commune et j'invite tous les habitants qui se sentent concernés à nous rejoindre en s'inscrivant à la Mairie.

Une première rencontre aura lieu pendant les vacances de la Toussaint. Une information sera faite à travers les moyens de communications habituels.

La commission qui sera créée par la suite sera composée de membres venant de différents horizons : élu(e)s, non élu(e)s, éducateurs, responsables d'associations, gendarmerie, justice, PJJ, ...

C'est ensemble que nous trouverons peut-être les solutions à ces problèmes.

Je compte sur Vous,

Bien à Vous

Le Maire, Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil du MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017

- Projet d'élaboration du Plan Local d'urbanisme - Poursuite de la procédure par le Grand Besançon : 12 voix pour.
- CAGB – Extension du périmètre et modification des statuts : mise à jour de la liste des communes membres suite à l'extension à 15 communes : 11 voix pour et 1 abstention.
- CAGB – Transfert des compétences « eau » et « assainissement » et modification des statuts : 7 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.
- Travaux de voirie aux abords du cimetière - Rectification de la délibération n° 37-17 : coût estime à 6 170 € HT, il apparaît que ces travaux sont éligibles au fonds « Centres de village » de la CAGB. 12 voix pour autoriser le maire à solliciter ce fonds.
- Raccordements au réseau d'assainissement – Lancement des travaux : la mairie et le presbytère ne sont pas raccordés au réseau. 12 voix pour autoriser ces travaux (14 150,83 € HT pris sur le budget « assainissement »).
- Budget annexe « assainissement » : décision modificative n° 2 : 12 voix pour.
- Convention de mise à disposition, d'utilisation et de stockage de matériel avec l'association La Dynamique : 12 voix pour approuver cette convention.
- Mise à disposition de locaux – Avenant à la convention avec l'association Ecole de Musique du Plateau : l'Ecole a émis le souhait d'occuper davantage de locaux pour exercer de nouvelles activités. Celles-ci se feront salle René Tatu. 12 voix pour.
- Fourrière – Convention de partenariat avec la Société protectrice des Animaux : coût de 0,35 €/habitant soit 462 €. 10 voix pour et 2 abstentions.
- Budget principal : décision modificative n° 2 : 12 voix pour.
- Département du Doubs : fonds de solidarité pour le logement (FSL) : coût de 0,61 €/habitant soit 805,20 €. 11 voix contre et 1 abstention.
- Département du Doubs : fonds d'aide aux accédants en difficulté (FAAD) : coût de 0,30 €/habitant soit 396 €. 11 voix pour et 1 abstention.
- Attribution d'indemnité à la trésorière : 11 voix pour et 1 abstention.
- Indemnité de gardiennage de l'église communale : coût de 479,86 €. 8 voix pour et 4 abstentions.
- Questions diverses : une urne est installée en mairie pour les dons à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. La mairie fait un don de 500 € via l'association des maires de France,
 - rue de Vaire en sens unique : une piste cyclable est tracée. La route est partagée et la vitesse y est limitée à 20 km/h,
 - la rue de la Fontaine est une rue à sens unique même pour les vélos,
 - l'arbre dans la cour de la mairie sera abattu prochainement. Ses racines causent des dégâts aux réseaux du village.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Jean SANCEY-RICHARD, Valérie GERENT, François MOREL et Daniel ROLET.

Excusés : Barbara KURTZMANN, Anouck PRETRE et Cédric ROBERT.

Absent : Stéphane SAUCE.



La vie associative

✓ Judo Club



ACTUALITE DU CLUB *DES MOIS DE JUIN A
SEPTEMBRE 2017*

30 JUIN 2017 : FETE DE FIN D'ANNEE ET REMISE DES NOUVELLES CEINTURES



Habituellement suivie d'un barbecue, la fête de fin d'année ne s'est limitée, cette année, qu'à un dernier entraînement collectif, à la traditionnelle remise des ceintures et des récompenses et au verre de l'amitié. La faute à la météo exécration...

9-10 SEPTEMBRE : STAGE POST-RENTREE AU POLE FRANCE DE STRASBOURG



Alexandre GLEJZER, premier pensionnaire d'un Pôle France dans l'histoire de notre club, a repris le chemin de l'entraînement avec sa nouvelle structure dès le 10 août :

- Stage à Poitiers du 10 au 20 août
- Stage à Pontarlier du 20 au 25 août

(voir l'AJRD 21 25)

30 AOÛT-1 SEPTEMBRE : STAGE RENTREE SAISON 2017-2018

Stage de reprise et de découverte



Une vingtaine de petits judokas est venue travailler essentiellement le sol.

HORAIRE DES COURS ET COTISATIONS

Cours 2017-2018

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires
(sauf cas exceptionnels signalés en page d'accueil)

Judo

Mercredi (séances animées par **MARTIN CONTINI**) :

- de 14 h 00 à 14 h 45 : cours destiné aux judokas de 4 ans.
- de 14 h 50 à 15 h 50 : cours destiné aux judokas de 5 ans.
- de 16 h 00 à 17 h 00 : cours destiné aux judokas de 6 - 7 ans.

Vendredi (séances animées par **Olivier CHAUVIN**) :

- de 17 h 30 à 18 h 30 : cours destiné aux judokas de 8 - 9 ans.
- de 18 h 30 à 20 h 00 : cours destiné aux judokas de 10 - 11 ans.
- de 20 h 00 à 21 h 30 : cours destiné aux judokas de 12 ans à adultes.

Les groupes pourront être modulés en fonction du niveau et du gabarit des judokas.

Jujitsu

Mardi (séances animées par **Denis LAPOSTOLET**) :

- de 19 h 45 à 21 h 15 : cours destiné à toute personne de 12 ans ou plus, débutante ou non.

Cotisations 2017-2018

Nos cotisations sont dégressives en fonction du nombre de licenciés par famille.

Vous pouvez bénéficier de 2 séances de découverte avant de décider de vous licencier.

	1 ^{er} trimestre (cotisation + licence)	2 ^{ème} trimestre (cotisation)	3 ^{ème} trimestre (cotisation)	Total	Total par licencié
1 licencié	80 €	43 €	43 €	166 €	166 €
2 licenciés	145 €	71 €	71 €	287 €	143,50 €
3 licenciés	205 €	94 €	94 €	393 €	131 €
4 licenciés	260 €	112 €	112 €	484 €	121 €
5 licenciés	310 €	125 €	125 €	560 €	112 €

Les 3 chèques sont demandés en début d'année et sont débités au début de chaque trimestre.

En cas d'abandon en cours d'année, tout trimestre non commencé est remboursé.

Un certificat médical doit également nous être impérativement fourni.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :

www.judoclubnancray.fr et www.facebook.com/judoclubnancray

Sportivement vôtre

JPG

✓ BIBLIOTHEQUE DE NANCRAY

Changements des horaires

Mardi	Mercredi	Samedi
16h30 - 18h00	17h - 19h	10h-12h30

De nombreuses nouveautés sont à votre disposition

DES ROMANS dont

Amélie Nothomb *Frappe-moi le cœur* Guenesia *La Valse des arbres*
E. Reinhardt *La Chambre des époux* L. de RECONDO *Point cardinal*
Didier Decoin *Le bureau des jardins* M. Dugain *Ils vont tuer Robert Kennedy*

V. Despentès *Vernon Subutex (1, 2 et 3)* et de nombreux autres auteurs qui ont marqué la rentrée : Ron Rash, Margaret Atwood, M. Suter, Swift, Gounelle...

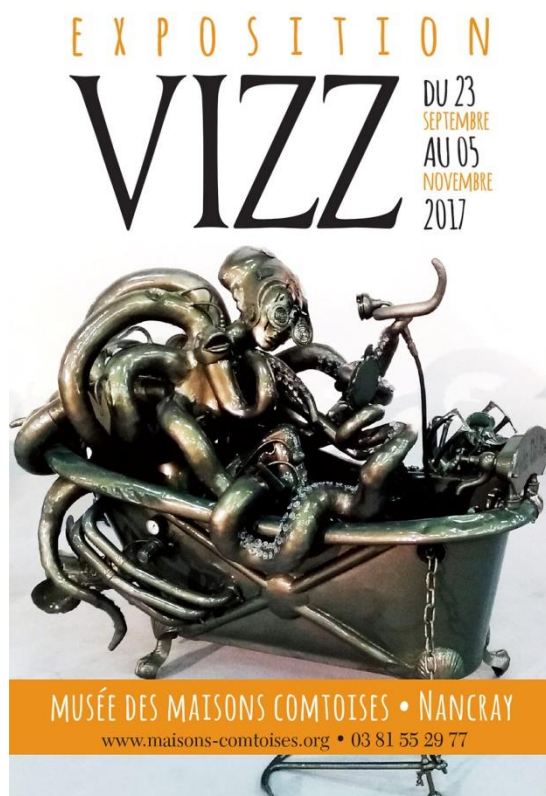
DES BDs

Les deux derniers *KLAW* - Lou - Les Elfées - Mistinguette et une dizaine d'autres... et pour les adultes : *Les mains dans les poches (TOME 1, 2, 3)* et *L'Amour est une haine comme les autres, L'Adoption (tomes 1 et 2)*

DES ALBUMS ET ROMANS JEUNESSE

L'abonnement peut être pris en septembre à 5€ et reste valable jusqu'en décembre 2017. Rappel : Les abonnements sont renouvelés en janvier 2018, au tarif de 10€ par famille.

✓ MUSEE DES MAISONS COMTOISES



✓ La Dynamique

Les activités de la dynamique ont repris. Au programme cette année, le badminton, les échecs, la gym douce, le modern jazz, la zumba, le renforcement musculaire et le dessin.

De nouvelles activités sont également sollicitées pour votre plus grand plaisir avec **le théâtre, la sophrologie et des stages de danse africaine.**

Vous pouvez nous rejoindre avec une ou deux séances d'essai pour mieux identifier ce qui vous plaira le plus.

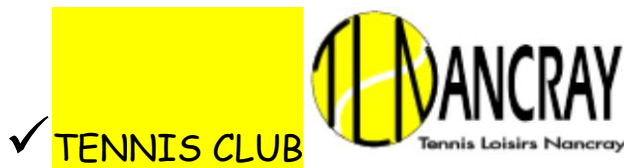
L'assemblée générale est fixée au **18 Octobre 2017 à 20 h 15** à la salle de la Dynamique sous la mairie.

Nous vous attendons nombreux et restons à votre disposition sur notre adresse mail : dynamique.bureau@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer !

Dynamiquement votre,

Les membres du bureau.



L'Assemblée Générale du TENNIS LOISIRS NANCRAY se déroulera le :

Samedi 14 octobre à 17 H 30 au Club-House

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Bilan sportif
- Point sur les travaux
- Renouvellement des membres du comité sortants
- Election du bureau
- Questions diverses

Tous les adhérents et sympathisants sont cordialement invités

Le Président

✓ Les BAD's



INSCRIPTIONS

Venez découvrir
le badminton
avec les BAD's !

Tous les vendredis
de 18h30 à 21h
à compter du 06 Octobre 2017
à l'espace du Vaizot de NANCRAY

A partir de 15 ans / 2 séances offertes



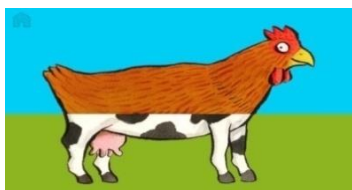
lesbadsdenancray@gmail.com



Nancray Badminton

Benjamin

Ne pas jeter sur la voie publique / Imprimé par nos soins



Pêle-mêle

❖ MONTBELIARD et les sciences :

• Mardi 26 septembre 2017 à 20 heures

Lieu : Bar de l'Hôtel Bristol 2 rue velotte - Montbéliard

« Faire de la science avec STAR WARS ! »

Roland LEHOUCQ Astrophysicien -topologie cosmique- CEA (Commissariat à l'énergie atomique) Saclay

• Mardi 3 octobre 2017 à 20 heures

Lieu : Bar de l'Hôtel Bristol 2 rue Velotte - Montbéliard

« Burnout au travail : ... partir, revenir et rebondir ... »

Philippe MASCHINOT Grand Patron qui a vécu un burn-out Conférencier, Passeur d'expériences et Consultant

Pr Didier TRUCHOT Professeur de psychologie sociale du travail et de la santé.

• Jeudi 12 octobre 2017 à 19 heures

Lieu : NUMERICA Cours Louis Leprince-Ringuet, 25200 Montbéliard

« Résistance aux antibiotiques : quelle menace ? »

Dr Emmanuel Rémond, Médecin généraliste à Pont-de-Roide (Doubs)

Dr Jean-Yves MADEC , ANSES -Lyon

Pr Florence Brossier, bactériologiste à l'Hôpital de la Pitié- Salpêtrière, Paris

Pr Pierre-Régis Burgel, pneumologue à l'Hôpital Cochin, Paris

• Samedi 14 octobre 2017 à 17 heures

Lieu : Salle des Fêtes - Place de la République – BELFORT

« Hydrogène : Belfort joue l'innovation ! » Etat de l'art (Recherches et applications)

David BOUQUAIN Directeur des Relations Entreprises –UTBM

... et les meilleurs spécialistes de L'UTBM (Université Technologique de Belfort Montbéliard) et de L'UFC (Université de Franche-Comté)

❖ GESTION DE L'EAU

Le saviez-vous ?

« L'eau n'est pas seulement dans le Doubs ou les ruisseaux, elle circule également sous vos pieds. Et la nappe est vulnérable aux infiltrations de produits chimiques que vous mettez dans votre jardin.

Il suffit d'1 gramme de pesticide, pour rendre impropre à la consommation 10 000 000 litres d'eau*.

Exemple : Si vous désherbez votre terrasse avec un petit pulvérisateur de 5 L, celui-ci peut contenir jusqu'à 60 grammes de pesticide. Faites le calcul... »

Voici quelques conseils de jardinage sans produit chimique.

LES BONNES GESTES **JE JARDINE SANS PRODUIT CHIMIQUE** (PLANTES D'INTÉRIEUR, DU BALCON ET DU JARDIN)
JE FAIS COMMENT ?

Le 1^{er} janvier 2019, je ne pourrai plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de mon jardin

Je n'utilise plus
dés herbants, fongicides, insecticides, engrais, anti-limaces

Je préserve mon environnement...
Pollution de l'air, Baisse de la biodiversité, Appauvrissement des sols, Altération de la qualité de l'eau, Accumulation de produits chimiques dans les sols

... et ma santé
Ingestion directe ou indirecte, Intoxication cutanée, Cancers, Dérèglements hormonaux, Maladies respiratoires

Je fais autrement

Dés herbants	Binette-râteau	Serfouette	Paillage	Prairie fleurie
Insecticides		Coquilles d'œufs	Savon noir	Capucines
				Hôtels à insectes et nichoirs
Fongicides	Purin d'orties	Oignon	Ail	Ciboulette
Engrais		Compost	Engrais verts : Phacélie...	... et moutarde
Anti-limaces	Coquilles d'œufs brisées	Cendres de bois ou sciure	Piège à bière	Anti-limaces à base de ferramol

Pour aller plus loin : <http://www.jardiner-naturellement.org>
http://www.sybert.fr/en_maison.html

❖ STOCKAGE SUR LES VOIES COMMUNALES

Un peu partout dans le village, des piles de bois, des tas de terre ou des pierres sont entassées sur les trottoirs, au bord des sentiers ...

Or, il arrive que ces stocks ne soient pas sur les propriétés de ceux qui les ont entreposés, et pour cause : ils sont sur des propriétés communales.

Le Maire doit donc donner son accord pour cette utilisation du domaine public dont il est responsable.

Aussi, si vous voulez amasser des matériaux, comme pour toute autre occupation du domaine communal, nous vous invitons à faire une demande écrite à la mairie auparavant.

Si cela ne dérange personne et ne nuit pas à la sécurité publique, le Maire pourra donner son accord.

Par avance, merci de bien respecter ces formalités.

❖ CIRCULATION RUE DE VAIRE

Une piste cyclable a été tracée devant l'école. En conséquence, la vitesse de circulation est limitée à 20 km/h dans cette partie de la rue de Vaire.





Opération Brioches

Aidez-nous à dessiner l'avenir

— du lundi 2 au dimanche 8 octobre 2017 —

samedi 7 octobre
à partir de 9h00

ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN,
DESSINER L'AVENIR !

www.adapeidoudoubs.fr



INSCRIPTION A L'AFFOUAGE

Comme chaque année, la commune propose, à ceux qui le souhaitent, la possibilité d'exploiter une parcelle de bois dans la Forêt Communale ou de se faire livrer du bois à domicile. Pour ceci, veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

INSCRIPTION AFFOUAGE 2017-2018

à déposer au secrétariat de mairie pour le 8 octobre 2017 au plus tard

NOM - Prénom :

Adresse : n°.....rue 25360 Nancray

Téléphone : Si possible adresse mail :

Demande son inscription pour

Lot à couper :

Taillis exploités dans les parcelles - **Pelles 7 ou 18 La Côte** et suite du dépressage **Pelle 5 de Faule** suivant le nombre des affouagistes inscrits.

Branchages et futaies, dans les parcelles **10 et 16 de La Côte** et éventuellement **43 – 44 – 46 Derrière le Peu** ceci en fonction du résultat de la vente du **03/10/2017 à Ornans**.

Stères livrés à domicile: 5 stères

10 stères

Cocher les cases correspondantes.

ATTENTION : Pour les lots à couper, comme l'année dernière, la taxe d'affouage d'un montant de **180 € sera exigée le jour du tirage des lots de taillis** à une date fixée ultérieurement.

Chèques libellés à l'ordre du **trésor public**.

Présenter également une attestation d'assurance.

A Nancray, le (Signature)